

## **SEANCE DU 16 JUILLET 2019**

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de convocation : 09.07.2019

L'an deux mille dix neuf, seize juillet, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BIOZAT, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Noëlle SEGUIN, Maire

**PRESENTS** : Mme Noëlle SEGUIN - MM. Philippe GERBE – Sébastien BELLET - Didier CAVARD – Bernard SABOT – Jean-Paul CHEVALIER - Yves GUERET - Mmes Annick BOURACHOT – Françoise LAVEDIOT - Yasmine GENE BRIER –

**ABSENTS** : Nicolas DUVERGER - Sébastien RIGAUDIAS, William GUILLAUMONT  
Joël NICOLOT, pouvoir donné à Yves GUERET  
Sylvie DUTOUR, pouvoir donné à Noëlle SEGUIN

Lecture et approbation du dernier procès verbal

Annick BOURACHOT est désignée comme secrétaire de séance.

### **APPROBATION REGLEMENT CIMETIERE**

Madame le Maire informe le Conseil que la commission communale « Cimetière » a travaillé sur la rédaction du règlement du cimetière communal. Elle précise que ce document a été validé par la Société retenue pour l'élaboration du plan et de la mise en place du logiciel de gestion. Elle soumet donc ce projet de règlement à l'approbation du Conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** à l'unanimité, le règlement du cimetière établi par la commission communale.
- **CHARGE** Madame le Maire des formalités à accomplir.

Le Maire,

  
Noëlle SEGUIN